

Bibak lève 6 millions d'euros pour s'imposer sur le marché de la vaisselle réutilisable

La restauration commerciale, qui ne peut plus utiliser d'emballages jetables pour les repas servis sur place, se rue sur les contenants réutilisables. Un contexte qui porte la croissance de Bibak, spécialisée dans le réemploi. Pour accompagner la demande, elle vient de réaliser une deuxième levée de fonds.

Temps de lecture : minute

13 février 2023

Depuis le 1er janvier, la loi Agec impose à la restauration commerciale d'utiliser de la vaisselle réutilisable pour les repas servis sur place. L'objectif : réduire l'usage des emballages jetables. Une réglementation qui porte la croissance de Bibak. Cette startup, spécialisée dans le réemploi des contenants pour l'événementiel et la restauration collective et rapide, a mis au point une plateforme permettant à ses clients de gérer leurs stocks et les remboursements des consignes. " *Chaque contenant dispose d'une puce RFID pour être reliée à la plateforme. Grâce à cela, on peut collecter différentes données, connaître le nombre de rotation de la vaisselle réutilisable par exemple, ou combien de consignes ont été remboursées* ", précise Yasmine Dahmane, la cofondatrice.

" *Très sollicités par la restauration commerciale* "

Aujourd'hui, la société travaille avec 200 clients dont KFC, Burger King et d'autres grands comptes. " *Nous nous sommes beaucoup développés. Au*

départ dans la restauration collective avec Sodexo ou Compass, souligne la dirigeante. Et depuis presque deux ans, nous sommes très sollicités par la restauration commerciale, qui a une forte pression réglementaire et a souhaité anticiper la loi. "

Pour accompagner ces changements et s'imposer sur le marché de la vaisselle réutilisable, Bibak vient donc de réaliser un second tour de table. La société a réuni 6 millions d'euros en série A auprès de ses investisseurs historiques - Founders Future et la MAIF Impact - ainsi qu'un nouveau membre, le fonds Blue Ocean de SWEN Capital Partners. La société, appelée auparavant La Consigne GreenGo, avait déjà réalisé une première levée de fonds d'1,2 M€ en 2020.

" Devenir leader en France et à l'international "

L'objectif de ce nouveau tour de table : *" apporter plus d'innovation à notre produit et créer des barrières à l'entrée "*, indique la dirigeante. Pour cela, la startup qui compte 40 salariés prévoit de doubler ses effectifs d'ici la fin de l'année. *" Notre ambition est également de se renforcer notre service commercial afin de devenir leader sur le marché en France et à l'international "*, poursuit Yasmine Dahmane. Bibak envisage d'ailleurs rapidement une série B pour s'implanter en Europe. *" Le marché est en train de se structurer, il est en pleine effervescence "*, assure la dirigeante.

Mais dans ce secteur naissant, il reste encore plusieurs freins à lever. *" Nous sommes encore dans une phase d'évangélisation, il faut convaincre les consommateurs "*, souligne la cofondatrice. Dans le même temps, les lobbys du plastique et du carton jetables, qui se sentent menacés, contre-attaquent. *" Ils voient tout un marché s'écrouler. Ils cherchent donc à prouver que les contenants réutilisables ne sont pas*

plus respectueux de l'environnement et nous devons déconstruire leur argumentaire ", poursuit Yasmine Dahmane.

Sans parler des vols dont sont victimes les grandes chaînes de restauration depuis la mise en place de contenants réutilisables. "*La consigne permet d'éviter les pertes "*, précise la dirigeante. Pour inciter les consommateurs à retourner leurs contenants, Bibak opte également pour du gaming. "*Lorsque les clients rendent leur vaisselle, ils peuvent gagner une glace ou un café. Et même parfois des places pour un concert ou un festival. "*

Article écrit par Jeromine Doux